

## Filière Systèmes Numériques par apprentissage Candidature mode d'emploi

Les admissions au sein de la filière par apprentissage se déroulent en deux temps :

- La sélection à partir de votre dossier de candidature (concours sur titres)
- Une fois sélectionnés, vous devrez trouver une entreprise qui vous accueillera pour la durée de votre cursus. L'élaboration du contrat d'apprentissage s'effectue sous la plateforme du CFA Epure Méditerranée.

### 1<sup>ère</sup> phase Admissibilité à Polytech

Candidatures du 1<sup>er</sup> mars 2022 au 30 avril 2022

#### 1e étape : Candidature

Vous devez vous porter candidat sur **E-Candidat** et déposer en même temps en ligne toutes les pièces nécessaires. Aucune pièce ne doit parvenir à la commission pédagogique par courrier. **Attention : tout dossier incomplet ne sera pas examiné.** **N'oubliez pas d'appuyer sur "transmettre ma candidature" après avoir déposé vos pièces !**

<https://candidatures.univ-amu.fr>

#### Si vous êtes déjà étudiants à Aix-Marseille Université (AMU) et avez un compte ENT actif

- 1) Connectez-vous à votre ENT -> Connexion ENT
- 2) Créez un compte eCandidat
- 3) Consultez vos messages pour valider votre compte eCandidat
- 4) Utilisez impérativement votre ENT pour vous reconnecter à votre dossier de candidature

#### Si vous n'êtes pas étudiants à Aix-Marseille Université ou si votre compte ENT n'est plus actif

- 1) Créez votre compte eCandidat -> Créer un compte
- 2) Consultez vos messages pour valider votre compte eCandidat
- 3) Connectez-vous au bas de cette page, avec le login et mot de passe fournis dans le message
- 4) Vos données personnelles et de cursus seront synchronisées (si disponibles) une fois que vous aurez renseigné votre INE (Identifiant National Elève)
- 5) Connectez-vous impérativement au bas de cette page pour revenir sur votre dossier de candidature

**Attention : vous devez obligatoirement déposer une copie de la certification de votre niveau en anglais si vous en possédez une ou bien prendre rendez-vous avec la scolarité pour passer un entretien oral d'évaluation de votre niveau avant le 30 Avril.**

#### 2e étape : Commission pédagogique

La Commission pédagogique se réunit à partir de fin avril 2022. La réponse d'admission ou de refus vous sera donnée (par mail **uniquement**) à compter du **20 mai 2022**.

**Si vous êtes admis**, vous devrez confirmer votre candidature ou vous désister sur E-candidat avant **le 30 mai 2022**. Il est **impératif** de confirmer ou de se désister immédiatement après la réception de la décision. En l'absence d'action de votre part, vous serez considérés d'office comme démissionnaires et vous perdrez le bénéfice de votre candidature.

**Si vous confirmez votre candidature**, vous recevrez alors par mail le lien vous permettant de finaliser votre inscription administrative, cette étape est obligatoire pour être autorisés à suivre les cours et passer les examens.

#### Troisième étape : Inscription administrative

Les dates d'inscription administrative 2022 seront disponibles en ligne.

Vous devrez procéder à votre inscription administrative par Internet (paiement en ligne).

La rentrée aura lieu au cours de la semaine du 1er septembre 2022 (date à confirmer)

**En qualité d'apprenti votre inscription sera mise en veille  
et deviendra effective quand vous aurez une entreprise d'accueil**

**2ème Phase**  
**Elaboration du contrat d'apprentissage**

**via le dispositif du CFA Epure Méditerranée**  
**\*\* Plateforme CACTUS \*\***

Pour l'établissement des contrats d'apprentissage, Polytech Marseille travaille en partenariat avec le CFA Epure Méditerranée. Vous pouvez dès à présent consulter leur site :

<https://www.cfa-epure.com>

Une fois admissible au sein de la formation, vous devrez trouver une entreprise. Vous bénéficierez du support du service relations entreprises de Polytech Marseille qui pourra vous guider dans vos recherches.

Dès que vous aurez votre entreprise d'accueil, vous devrez en informer l'école qui vérifiera vos missions avec l'entreprise et vous inscrira sur la plateforme de suivi des apprentis « CACTUS »

Vous recevrez alors un mail qui vous permettra de compléter vos informations et de suivre l'avancée de votre demande.



Votre inscription sur Cactus est impérative :

- pour être inscrit au CFA en qualité d'apprenti
- et pour que votre employeur obtienne un financement

La plateforme Cactus permet de :

- récolter toutes les informations relatives à l'apprenti, à l'entreprise et au contrat
- valider votre statut d'apprenti par l'école
- valider la mission confiée par l'entreprise et de vérifier sa cohérence avec le programme pédagogique
- éditer le CERFA (Contrat entre l'entreprise et l'apprenti) et la convention de formation (Convention entre l'entreprise et le CFA)
- suivre la vie du contrat : de sa création à sa prise en charge.